

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 15 / CH

Date de révision: 08.07.2025

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 08.07.25

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Hydrogenii peroxidum 30%

N° d'article

21250000

#### **Numéro d'enregistrement**

Numéro 01-2119485845-22-XXXX  
d'enregistrement

#### **Identification de substance / produit**

UFI XOM0-10CA-C008-17DN

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisation de la substance/préparation**

industrie, Agents oxydants, Précurseur de substances explosives selon la VSG (SR814.42). Lors de la remise/mise à disposition, les dispositions des articles 14 et 15 de la VSG doivent être respectées.

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/fabricant**

Hänseler AG  
 Industriestrasse 35  
 9100 Herisau  
 No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58  
 Adresse email de la personne sdb@haenseler.ch  
 responsable pour cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4	H302
Acute Tox. 4	H332
Eye Dam. 1	H318

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Pictogrammes de danger**



Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 15 / CH

Date de révision: 08.07.2025

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 08.07.25

**Mention d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H332 Nocif par inhalation.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

**Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.**composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)**

contient péroxyde d'hydrogène, solution à ...%

**2.3. Autres dangers**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****Caractérisation chimique**

Solution alcoolique

**Poids moléculaire**

Valeur 34.02 g/mol

**Composants dangereux****péroxyde d'hydrogène, solution à ...%**

No. CAS 7722-84-1

No. EINECS 231-765-0

Numéro 01-2119485845-22-XXXX

d'enregistrement

Concentration &gt;= 30 &lt; 35 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Ox. Liq. 1 H271

Acute Tox. 4 H302

Acute Tox. 4 H332

Skin Corr. 1A H314

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1 H318 &gt;= 8 &lt; 50 %

Eye Irrit. 2 H319 &gt;= 5 &lt; 8 %

Ox. Liq. 1 H271 &gt;= 70 %

Ox. Liq. 2 H272 &gt;= 50 &lt; 70 %

Skin Corr. 1A H314 &gt;= 70 %

Skin Corr. 1B H314 &gt;= 50 &lt; 70 %

Skin Irrit. 2 H315 &gt;= 35 &lt; 50 %

STOT SE 3 H335 &gt;= 35 %

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 15 / CH

Date de révision: 08.07.2025

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 08.07.25

ATE	orale	431	mg/kg
ATE	par inhalation, Poussières/Brouillards	1.5	mg/l
ATE	par inhalation, Vapeurs	11	mg/l

Annotations additionnelles:

CLP

Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent B

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Protéger les secouristes. Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Ne pas laisser sans surveillance les personnes atteintes. Tenir au chaud, au calme et sous une couverture. Maintien et transport en position latérale de sécurité.

#### En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Respiration irregulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

#### En cas de contact avec les yeux

Ecartez les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

#### En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. En cas d' ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Appeler aussitôt un médecin. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées.

#### Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes tels que somnolence, irritation de l'œsophage,douleurs abdominales, écume à la bouche, nausées, vomissementset diarrhée possibles. Provoque des lésions oculaires graves. Sur l'œil, les liquides corrosifs/irritants provoquent, enfonction de l'intensité de l'action, des lésions plus ou moins importantes, la destruction et le détachement de l'épithélium conjonctival etcornéen, l'opacification de la cornée, des œdèmes et, Danger de cécité. Symptômes d'irritation des voies respiratoires tels que toux,sensation de brûlure derrière le sternum, larmoiement, sensation de brûlure dans les yeuxou le nez. Formation de nécroses au niveau des voies respiratoires supérieureset possibilité de détresse respiratoire. Il existe la possibilitéd'une formation d'œdème pulmonaire !

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), pas de spécifique antidote connu.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

#### Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 15 / CH

Date de révision: 08.07.2025

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 08.07.25

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas combustible. Dans le cas d'un incendie environnant, montée de la pression et risque d'éclatement possibles. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxygène; Entre certains conditions d'incendie, la fumée peut contenir en plus d'autres composées non identifiés toxiques. En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

## 5.3. Conseils aux pompiers

### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

### Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Utiliser un vêtement de protection individuelle. écarter personnes sans défense.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour grandes quantités: accueillir avec un appareil approprié et éliminer. Pomper les quantités importantes. Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable). Pour petites quantités: accueillir avec un appareil approprié et éliminer. Eliminer les restes avec beaucoup d'eau. Veiller à une ventilation adéquate.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Porter équipement de protection. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistoletage. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Veiller à la bonne aération des locaux.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Matériau approprié : Utiliser des récipients en acier fin. Utiliser des récipients en aluminium. Utiliser des containers en polyéthylène. Polypropylène. Utiliser des récipients en PVC. Utiliser des récipients en verre. Utiliser des récipients en céramique. Matériau non approprié : fer. Ne pas utiliser de récipient en acier. Matériaux d'emballage non appropriés : cuivre. Ne pas utiliser de récipient en zinc. Ne pas utiliser de récipient en plomb. Prévoir la ventilation des récipients.

#### Précautions pour le stockage en commun

Tenir à l'écart des matières inflammables. Tenir à l'écart des agents réducteurs. Ne pas stocker en

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 15 / CH

Date de révision: 08.07.2025

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 08.07.25

commun avec: Alcalines, Agents réducteurs, oxydes métalliques, matériaux organiques

**Classes de stockage**

Classe de stockage d'après TRGS 510 5.1B Matières dangereuses oxydantes

Classe de stockage (Suisse) 8 Des matières caustiques

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Protéger des fortes chaleurs. Protéger de l'action de la lumière. Protéger des salissures. Nécessité de stockage dans une salle de recueil. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****péroxyde d'hydrogène, solution à ...%**

Liste	SUVA
Type	MAK
Valeur	1,4 mg/m <sup>3</sup>
Valeur limite à courte terme	2,8 mg/m <sup>3</sup>

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: SSc; OAW Auge; DFG OSHA

**Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)****péroxyde d'hydrogène, solution à ...%**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Aigu
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet local
Concentration	3 mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet local
Concentration	1.4 mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Aigu
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet local
Concentration	1.93 mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet local
Concentration	0.21 mg/m <sup>3</sup>

**Concentration sans effet prévisible (PNEC)****péroxyde d'hydrogène, solution à ...%**

Valeur type	PNEC
Type	Eau douce

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 15 / CH

Date de révision: 08.07.2025

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 08.07.25

Concentration	0.0126	mg/l
Valeur type Type Concentration	PNEC Eau salée 0.0126	mg/l
Valeur type Conditions Concentration	PNEC Occasionel 0.0138	mg/l
Valeur type Type Concentration	PNEC STP 4.66	mg/l
Valeur type Type Concentration	PNEC Sédiment d'eau douce 0.047	mg/kg
Valeur type Type Concentration	PNEC Sédiment marin 0.047	mg/kg
Valeur type Type Concentration	PNEC Sol 0.0023	mg/kg

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Tenir une douche de secours à disposition. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Nettoyer les mains et le visage après le travail. Consérer à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail. Protéger la peau en appliquant une pommade. Equipement de protection individuelle doit être conforme avec la Règlement (CE) 2016/425 du Conseil et aux normes CEN résultant de leur part.

### Protection respiratoire - Note

Veiller à une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Pour une brève exposition, appareil filtrant, filtre anti-gaz spécial, NO-P3; Pour une brève exposition, appareil filtrant, filtre anti-gaz spécial, CO-P3; Lors d' exposition intensive et prolongé utiliser appareil de protection respiratoire autonome.

### Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié	butylique caoutchouc - Butyl
Épaisseur du gant	0.7 mm
Temps de pénétration	> 480 min
La protection des mains doit se conformer EN 374.	
Matériau approprié	latex naturel
Épaisseur du gant	1 mm
Temps de pénétration	> 480 min
La protection des mains doit se conformer EN 374.	
Matériau approprié	nitrile
Épaisseur du gant	0.4 mm

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 15 / CH

Date de révision: 08.07.2025

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 08.07.25

Temps de pénétration > 480 min  
 La protection des mains doit se conformer EN 374.

**Protection des yeux**

Lunettes à coques; Lunettes avec protection latérale; Bouclier de protection; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

**Protection du corps**

Vêtement de protection imperméable; Combinaison de protection en PVC; Bottes; Non adapté: vêtement de protection en cuir; Des blouses en coton ou en coton/synthétiques sont acceptables.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État de la matière**

liquide

**Couleur**

incolore, limpide

**Odeur**

inodore

**Point de fusion**

Valeur	-25.7	°C
--------	-------	----

**Point de congélation**

Valeur	-25.7	°C
--------	-------	----

**Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Valeur	<	106	°C
Pression		1013	hPa

**inflammabilité**

Ne pas auto-inflammable

**Point d'éclair**

Valeur	°C
Remarque	Non applicable

**valeur pH**

Valeur	<=	3.5	°C
température		20	

**Viscosité****dynamique**

Valeur	1.11	mPa.s
température	20	°C
Remarque	100%	

**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

log Pow	-1.57	
température	20	°C
méthode	calculé	
Remarque	100%	

**Pression de vapeur**

Valeur	<	33.33	hPa
température		20	°C

**Densité et/ou densité relative**

Valeur	1.111	g/cm³
température	20	°C
méthode	OECD 109	
Valeur	1.11	
température	15	°C
méthode	OECD 109	

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 15 / CH

Date de révision: 08.07.2025

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 08.07.25

Valeur température méthode	1.09 50 OECD 109	°C	g/ml
Valeur température	1.11 25	°C	g/ml
Remarque	Relative Density according specification		

## 9.2. Autres informations

### Hydrosolubilité

Remarque entièrement miscible

### Tension superficielle

Valeur température 74.2  
20 °C mN/m

### Autres données

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Agents d'oxydation, Risque de décomposition sous l'effet de la chaleur/de la chaleur, Impuretés ou contact avec des matériaux incompatibles

### 10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Risque de décomposition

### 10.4. Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Incompatibilité possible avec les matériaux répertoriés à la rubrique 10.5.

### 10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des substances organiques. Métaux, Bases, Agents réducteurs, Acétone, poussière, Ne pas stocker avec des matières combustibles. Sels des métaux (fer), HCl

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxygène

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë par voie orale

ATE 1436.67 mg/kg

#### Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

##### péroxyde d'hydrogène, solution à ...%

Espèces rat  
DL50 431 mg/kg  
méthode EPA

#### Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

##### péroxyde d'hydrogène, solution à ...%

Espèces lapin

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 15 / CH

Date de révision: 08.07.2025

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 08.07.25

DL50 9200 mg/kg

**Toxicité aiguë par inhalation**

ATE	36.67	mg/l
Administration/Forme	Vapeurs	
ATE	5	mg/l
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	

**Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**

**péroxide d'hydrogène, solution à ...%**

CL 50	1.5	mg/l
Durée d'exposition	4 h	
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	

**péroxide d'hydrogène, solution à ...%**

CL 50	11	mg/l
Durée d'exposition	4 h	
Administration/Forme	Vapeurs	

**Corrosion/irritation cutanée**

évaluation Non irritant

**Corrosion/irritation cutanée (Composants)**

**péroxide d'hydrogène, solution à ...%**

Espèces	lapin
évaluation	Corrosif

**lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Espèces	lapin
Remarque	Corrosif
Remarque	Risque de lésions oculaires graves.

**lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**

**péroxide d'hydrogène, solution à ...%**

Espèces	lapin
évaluation	Irritant - risque de lésions oculaires graves
Remarque	Corrosif

**sensibilisation**

Espèces	cobaye
Remarque	Aucun
Source	Magnusson/Kligman

**Sensibilisation (Composants)**

**péroxide d'hydrogène, solution à ...%**

Espèces	cobaye
Remarque	Aucun

**Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée**

Espèces	souris	
NOAEL	26 à 37	mg/kg
méthode	Recherche sur l'eau potable	

**Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)**

**péroxide d'hydrogène, solution à ...%**

Voie d'exposition	orale	
Espèces	souris	
NOEL	26	mg/kg
exposition répétée		
Durée d'exposition	90 Days	
méthode	OECD 408	

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 15 / CH

Date de révision: 08.07.2025

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 08.07.25

**Mutagénicité (Composants)****péroxide d'hydrogène, solution à ...%**

Espèces mammifère, espèce indéterminée  
évaluation Données disponibles sur la génotoxicité in vitro.  
méthode OECD 473

**péroxide d'hydrogène, solution à ...%**

méthode OECD 476

**péroxide d'hydrogène, solution à ...%**

Espèces souris  
évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test micronucleus.  
méthode OECD 474

**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)****péroxide d'hydrogène, solution à ...%**

évaluation Peut irriter les voies respiratoires.

**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Espèces	Pimephales promelas		
CL 50	16.4		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

**Toxicité pour les poissons (Composants)****péroxide d'hydrogène, solution à ...%**

Espèces	Pimephales promelas		
CL 50	16.4		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

**Toxicité pour les daphnies**

Espèces	Daphnia magna		
CE50	2.4		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
Espèces	Daphnia magna		
NOEC	0.63		mg/l
Durée d'exposition	21	d	

**Toxicité pour les daphnies (Composants)****péroxide d'hydrogène, solution à ...%**

Espèces	Daphnia magna		
CE50	2.4		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

**péroxide d'hydrogène, solution à ...%**

Espèces	Daphnia magna		
NOEC	0.63		mg/l
Durée d'exposition	21	d	

**Toxicité pour les algues**

Espèces	Skeletonema costatum		
NOEC	0.63		mg/l

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 15 / CH

Date de révision: 08.07.2025

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 08.07.25

Durée d'exposition 72 h

**Toxicité pour les algues (Composants)****péroxide d'hydrogène, solution à ...%**

Espèces Skeletonema costatum

NOEC 0.63

Durée d'exposition 72 h

**péroxide d'hydrogène, solution à ...%**

Espèces Skeletonema costatum

ErC50 1.38

mg/l

Durée d'exposition 72 h

**Toxicité pour les bactéries (Composants)****péroxide d'hydrogène, solution à ...%**

Espèces boue activée

CE50 &gt; 1000

mg/l

Durée d'exposition 3 h

méthode OECD 209

**péroxide d'hydrogène, solution à ...%**

Espèces boue activée

CE50 466

mg/l

Durée d'exposition 30 min

méthode OECD 209

**12.2. Persistance et dégradabilité****Biodégradabilité**Durée de l'essai 100 d  
évaluation facilement dégradable**Biodégradabilité (Composants)****péroxide d'hydrogène, solution à ...%**Valeur 100 %  
évaluation Facilement biodégradable**La dégradabilité facile**

Remarque Le produit peut être dégradé par des procédés abiotiques, par exemple procédés chimiques ou photolytiques.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**log Pow -1.57  
température 20 °C  
méthode calculé  
Remarque 100%**Facteur de bioconcentration (FBC)**

Remarque Non applicable

**12.4. Mobilité dans le sol****Mobilité dans le sol**

Ne va pas être absorbé par le sol.

**Mobilité dans le sol (Composants)****péroxide d'hydrogène, solution à ...%**

Ne va pas être absorbé par le sol.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 15 / CH

Date de révision: 08.07.2025

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 08.07.25

**Indications générales**

Non applicable

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien****Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

**Emballages contaminés**

Eliminer comme le produit non utilisé.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	2014	2014	2014
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE	HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION	HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	5.1	5.1	5.1
Le danger secondaire	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 l		
Les catégories de transport	2		

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 15 / CH

Date de révision: 08.07.2025

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 08.07.25

Classe de contamination  
de l'eau (Allemagne)  
WGK 1

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne)  
conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations  
manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### mentions de danger H-de la rubrique 3

H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion ; comburant puissant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.

### catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Ox. Liq. 1	Liquide comburant, Catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée, Catégorie 1A

### Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.